

# Jardinier paysagiste

RNCP24928 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                       |
|-------------------------|-------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                                              |
| Sigle                   | CAPA — Certificat d'aptitude professionnelle agricole |
| Code(s) NSF             | 214                                                   |
| Formacode(s)            | 21046                                                 |
| Code(s) ROME            | A1203, A1202                                          |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                               |
| Date d'échéance         | 01/01/2024                                            |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

## Partenaires habilités

173 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 173 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                                          | SIRET          | Habilitation                     |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| AFGEEAP                                                            | 41182875900018 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS DE LA MAISON FAMILIALE                                         | 30293143100019 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS DEP FORM PERF AGRICUL                                          | 38466091600014 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS FAMILIALE DE GESTION DE L EAP                                  | 33348856700038 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS FAMILIALE FORMATION PROFES AGRICOLE                            | 32775402400013 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT                           | 78835262300011 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DEBRIACE                          | 78596647400013 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DULYCEE HORTICOLE DE LYON PRESSIN | 33509397700015 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION FAMILIALLE DE GESTION                                  | 38112573100012 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION L'ATELIER                                              | 32375233700036 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 173 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp24928-jardinier-paysagiste/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG3 - Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles

CP4 - Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

CP5 - Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

CP7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

## Blocs de compétences

### RNCP24928BC01 — UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

### RNCP24928BC02 — UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

### RNCP24928BC03 — UCG 3 : Interagir avec son environnement social

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

## **RNCP24928BC04 — UCP 1- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Entretien la végétation
- Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères

## **RNCP24928BC05 — UCP 2- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères

## **RNCP24928BC06 — UCP 3- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
- Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

## **RNCP24928BC07 — UCARE : unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public. Il peut aussi être employé dans une SIAE, un ESAT ou, plus rarement, dans une entreprise horticole ou une entreprise du territoire (ETF, ETR, ETA).

### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

Agent(e) d'entretien des parcs et jardins

Jardinier(e) paysagiste/des espaces verts

Aide-jardinier(e)

Manœuvre des espaces verts

Ouvrier(e) d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

### **RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ**

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                             |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Modérée (3/5)                                                               |
| Facteurs principaux                 | Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche |
| Salaire médian (mensuel)            | 1 600 €                                                                     |
| Familles professionnelles (FAP)     | A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)    |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 30 695                                                                      |
| Jugés difficiles à recruter         | 41 %                                                                        |
| Emplois saisonniers                 | 29 %                                                                        |
| Familles professionnelles (FAP)     | A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels                            |

## Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS  
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION  
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE  
Le jury est composé d'enseignants des établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une spécialité préparant au CAP agricole, pour les deux tiers au maximum et de professionnels représentant les emplois visés par les spécialités du diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE  
idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER  
Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prise en charge usuelle | 5 223 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Selon la branche        | 4 500 € – 5 549 €                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Prise en charge         | Branches concernées                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 5 223 €                 | Valeur par défaut · 191 branches                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 5 338 €                 | CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Travail Temporaire, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie |
| 5 549 €                 | CPNE de l'agriculture, CPNEF des organismes de tourisme, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la métallurgie, CPNEFP hôtellerie de plein air                                                                                                                            |

|         |                                                                                                                                                    |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5 532 € | CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole |
| 5 410 € | CPNEFP Sports Loisirs, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire                                                      |
| 5 383 € | CPNE de l'immobilier                                                                                                                               |
| 5 354 € | CPNEF du golf                                                                                                                                      |
| 5 309 € | CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics                                                                                                 |
| 5 061 € | CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)                                                             |
| 4 500 € | CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil                                                                                     |

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 01/01/2024 |
| Date de dernière délivrance possible | 01/01/2024 |

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP2756

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38386

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24928/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 315               |
| Parcours menés à terme | 324               |
| Taux d'achèvement      | 103 %             |
| Période                | 02/2022 – 12/2024 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 433               |
| Montant total engagé     | 480 267 €         |
| Coût moyen par dossier   | 1 109 €           |
| Durée moyenne            | 109 h             |
| Période                  | 01/2020 – 01/2024 |
| France compétences       | 85 %              |
| Reste à charge titulaire | 8 %               |

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| <b>France Travail</b>              | 5 % |
| <b>Entreprise</b>                  | 1 % |
| <b>Compte d'engagement citoyen</b> | 0 % |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.